

- C'est notre travail à nous, fondateurs, dis-je, d'obliger les meilleures natures

- à se tourner vers l'étude que nous avons précédemment définie comme la plus [*grande*] noble,
- à contempler le Bien
- et à entreprendre cette ascension ;

mais lorsque, une fois arrivés en haut, ils l'auront suffisamment contemplé, [c'est notre travail] de ne pas leur autoriser ce qui est autorisé actuellement.

- Et quoi donc ?

- D'y rester

- et de ne pas vouloir redescendre auprès de ces prisonniers
- ni prendre leur part, parmi eux, des obligations et des honneurs, [que ceux-ci soient] sans importance ou plus sérieux.

- Mais alors, dit-il, nous commettrons une injustice à leur égard, et nous les ferons vivre plus mal, alors qu'il leur est possible de vivre mieux.

- Tu as encore oublié, mon ami, qu'il n'importe pas à la loi qu'une seule classe dans la cité jouisse d'un bonheur exceptionnel, mais que c'est dans toute la cité [qu'il importe] que [la loi] fasse en sorte que cela [= ce bonheur] se produise,

- en réunissant les citoyens par la persuasion ou la contrainte,
- en les faisant s'échanger les uns les autres le service que chacun est capable de rendre à la communauté,
- et en formant elle-même de tels hommes dans la cité,
  - non pour leur permettre de se tourner du côté que chacun veut,
  - mais pour les utiliser elle-même pour la cohésion de la cité.